

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANTS A DES CONVENTIONS EN RECONVERSION
TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du nouveau Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions passées avec les collectivités telle que référencées dans la liste ci-annexée,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer les avenants aux conventions listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

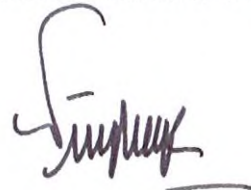
VU ET APPROUVE
LE 12 JUIL. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B18/.....
 AVENANTS A DES CONVENTIONS RECONVERSION FRICHES SSP
 Bureau du 04/07/2018

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modification proposée
<p style="text-align: center;">HARTZVILLER Cristallerie (P09RD70H030) Avenant n°1</p>	<p style="text-align: center;">Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud <i>Convention du 10/05/2017</i></p>	<p style="text-align: center;">Modification de l'enveloppe</p>	<p style="text-align: center;">480 000 €</p>	<p style="text-align: center;">930 000 €</p>
<p style="text-align: center;">SAPUIS Compagnie Européenne de Fonderie (P09RD80H089) Avenant n°1</p>	<p style="text-align: center;">Commune de Sapuis et communauté de communes des Hautes Vosges <i>Convention du 14/03/2017</i></p>	<p style="text-align: center;">Modification de l'enveloppe</p>	<p style="text-align: center;">80 000 €</p>	<p style="text-align: center;">120 000 €</p>